



COMMISSION DES COMPÉTITIONS SÉNIORS

Réunion du Mardi 5 Mars 2019 à Bruges

Président de la Commission : M. Pierre MARTINE

Présents : MM. Erik BARAT, Joël BESNARD, Claude CAZALA, Yves CHAIGNEAU, Jean-Pierre SOULE, Jean-Pierre DUBEDAT, Didier DARRIET, Alexandre GOUGNARD, Joël LALANNE, Jean Luc BIDART.

Assiste : M. LAQUAIS Olivier (Service des Compétitions)

Excusés : Mme Andrée DELERON, MM. Jean BOESSO, Pascal GASTEUIL, Michel DEVAUX, Jean Louis CATALAA.

COMPÉTITIONS

Entre 6 et 8 équipes vont descendre de R3

Ce qui entraîne environ:

D1 : 20 descentes en D2

D2 : 46 descentes en D3

D3 : 42 descentes en D4

FORFAITS

Forfaits matchs :

D1 : 0

D2 : 4

D3 : 19

D4 : 15

Forfaits généraux

D2 : 1

D3 : 4

D4 : 5

En seniors féminines mais également en division D4 masculines, le fait que des journées de championnat se déroulent pendant les congés scolaires amènent des difficultés et des forfaits.

DEPLACEMENTS PAR ÉQUIPES ET PAR NIVEAU

La D4 réalise des déplacements importants mais n'a que 4 poules et comporte un club qui a 2 équipes au même niveau. La pyramide cible (2D1, 4D2, 8D3 et entre 8 et 10 D4) devrait réduire les Kms parcourus pour cette division.

La commission souhaite des poules de 10 en D4.

NOUVELLES PRATIQUES

Il faut continuer le championnat actuel de la D1 à la D4 mais il faut proposer d'autres pratiques.

Proposition : le critérium à 7 ou à 8.

Création d'un groupe de travail concernant ce critérium.

Objectif : établir les règlements, le type de compétition, les obligations (FMI...)

Projet à terminer pour le 31 mars et à présenter lors d'une réunion le 1^{er} avril à 18h30 concernant également l'harmonisation des procédures (feuille de match, feuille de non fonctionnement, sanctions...)

Ce projet sera présenté lors des réunions de secteur.

ECLAIRAGE

Voir la possibilité pour les équipes de D1 de pouvoir jouer avec un éclairage E foot à 11.

Renvoi à la commission des règlements.



COMMISSION DES COMPÉTITIONS SÉNIORS

SUSPENDUS

39 suspendus traités par la commission des Litiges : réaliser une communication aux clubs.

SANCTIONS

Validation des sanctions concernant les forfaits, résultats tardifs, modifications tardives (voir annexe)

QUESTIONS DIVERSES

Rappel aux clubs : les 3 premières équipes de D1 disputeront une finale le 22 juin, jour de l'assemblée générale.

Le statut des éducateurs a été publié, celui des obligations Jeunes va paraître dans les jours qui viennent.

Intégrer dans les règlements, en D4, que l'arbitre assistant soit également joueur.

Le Président
de la commission des compétitions,

Pierre Martine

Le Secrétaire
de la commission des compétitions,

Joël Besnard